

D. Et les banques auraient prêté de l'argent?—R. Il faut que l'argent circule avant que les prix soient favorables.

D. Non. L'argent circulait indubitablement par suite de la politique de prêt plus ou moins libre ou sans restriction de la part des banques, jusqu'en 1929?—R. Oui.

D. Si l'argent avait continué de circuler, les prix se seraient maintenus et si les prix s'étaient maintenus, l'argent aurait continué à circuler. Ainsi, ne pourrions-nous pas dire que, si nous avions pu maintenir les prix, on n'aurait rien eu à reprocher aux banques?—R. Oui, en effet. Je vois ce que vous voulez dire: il serait tout à fait possible d'endormir une foule de gens pourvu qu'ils pussent vendre leurs produits à un prix rémunérant suffisamment leur travail.

D. Oui.—R. Votre proposition, monsieur Blackmore, repose sur le maintien de ces prix, c'est-à-dire là où on a récolté quelque chose. Il est un autre facteur qui entre en jeu, un facteur sur lequel ni les banques ni qui que ce soit ne peuvent rien. Ce que je veux dire, c'est qu'en certaines régions de l'Ouest la récolte a été nulle.

D. Dans ce cas, on aurait l'assurance-récolte. Cela aiderait à remédier à la situation?—R. Oui, une assurance aiderait dans un cas comme celui-là. Cependant, si celui qui fournit le produit touche une rémunération suffisante de son travail grâce à une subvention ou à toute autre forme d'assistance, l'argent, peu importe d'où il vient, se trouve à circuler.

D. C'est exact.—R. Mais cela nous amène à l'insuccès de la ligne de conduite des banques.

D. Elles ont restreint les prêts.—R. Par suite des circonstances.

D. Elles ont restreint les prêts parce que les prix étaient bas.—R. Oui, en raison des circonstances. Cela nous ramène à cette vérité que le seul refuge se trouve dans le Gouvernement et les agences du Gouvernement. Voilà où on en arrive infailliblement.

D. Voici ce qu'il nous importe de savoir: l'étatisation des banques aurait-elle nécessairement apporté une solution au problème posé par la chute des prix? Il faut admettre, je crois, que cela est très douteux.—R. Cela ne résoudrait pas le problème.

D. Non.—R. Cela signifie tout simplement que le Gouvernement aurait été obligé de prendre les mesures qu'il a prises par l'entremise des agences dont il disposait. Voilà tout.

M. FRASER (*Peterborough-Ouest*): Monsieur le président, le Parlement a-t-il saisi le Comité du problème de l'étatisation des banques?

Le PRÉSIDENT: Cette question a été réglée à la Chambre. Nous avons discuté ce point plusieurs fois. Nous accordons une certaine latitude à M. Bickerton parce qu'il est un visiteur.

M. FRASER (*Peterborough-Ouest*): Nous semblons tourner toujours dans le même cercle.

M. BLACKMORE: J'interroge M. Bickerton en me fondant sur son mémoire.

Le PRÉSIDENT: Oui. Mais vous savez fort bien que cette question a été tranchée à la Chambre. Monsieur Blackmore, nous vous avons accordé un peu plus d'une heure. Vous terminez bientôt, n'est-ce pas, car M. Breithaupt a hâte d'interroger le témoin?

M. BLACKMORE: Tout dépend, je crois, de ce qui se passera au Comité. Je terminerai le plus tôt possible.

Le PRÉSIDENT: Veuillez le faire, je vous prie.

M. BLACKMORE: Certainement. On se rappellera toutefois que l'honorable député de Rosetown-Biggart a pris la parole hier et qu'il s'est servi de cette présentation comme point de départ pour appuyer l'étatisation.

Le PRÉSIDENT: C'est regrettable.